

Administratif

Programme de formation en présentiel

Version : 1 Date :16/05/2025 Page : 1 / 2

Maintien et Actualisations des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Programme de formation en présentiel

Présentation générale :

Cette formation est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat SST reste valide.

Objectifs

- 1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST,
- 2. Protéger de façon adaptée,
- 3. Examiner la victime,
- 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime,
- 5. Secourir la victime de manière appropriée,
- 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
- 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail,
- 8. Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Public visé et prérequis

Public visé: toute personne volontaire pour continuer à donner les premiers soins en attendant les secours.

Prérequis: Tous les salariés titulaires du certificat SST

Contenu de formation

- 1ere partie : Reprise des objectifs de 1 à 4 et de 6 à 8.
- 2ème partie : Détail de l'objectif 5, Secourir :

La victime saigne abondamment.

La victime s'étouffe.

La victime se plaint de malaise.

La victime se plaint de brûlures.

La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements.

La victime se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment.

La victime ne répond pas, mais elle respire.

Moyens prévus

Moyens pédagogiques : La formation est basée sur une alternance d'apports théoriques et d'apprentissages. **Moyens techniques :** pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diapora, matériel (plan d'intervention du SST...) Pour la pratique : mannequins, défibrillateur et accessoires pédagogiques (Chalumeau, affiches pratiques...)



Siège social ANGERS



Administratif

Programme de formation en présentiel

Version : 1 Date :16/05/2025 Page : 2 / 2

Moyens d'encadrement : Formateur Sauveteur Secouriste du Travail formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

Suivi de l'exécution : signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Sanction : les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel SST V8-01/2021 et à l'aide de la grille de certification des compétences du MAC SST.

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

Durée totale de la formation : 1 jour (07 heures) Période de réalisation : Le Jeudi 04 Décembre 2025

Horaires: 09:00 - 13:00 et 14:00 - 17:00

Rythme: en continu

Modalité de déroulement : Présentiel en interentreprise Lieu de formation : 47 avenue du Grésillé 49000 ANGERS

Durée et modalités d'inscription :

Les participants peuvent s'inscrire dès la réception du programme de formation de Gescolia et jusqu'à 15 jours avant la date de la formation.

Accessibilité:

La formation est pour tous et pour tous les profils de stagiaires. Tout à chacun peut suivre une formation dans notre organisme. Des aménagements pédagogiques et/ou organisationnels peuvent être mis en place et une proposition personnalisée sera réalisée pour que toute demande reçoive une réponse satisfaisante. A ce titre, l'organisme de formation s'est rapproché et est en contact avec l'Agefiph du Maine et Loire.

Statistiques:

Évaluation des formations

Indice de satisfaction des formations réalisées chez Gescolia : 98% en 2025
Indice de satisfaction sur la pédagogie (animation, supports...) : 96% en 2025



Siège social ANGERS